CENTURY 21
Grâce de Dieu
34 avenue Gabriel Péri
95870 Bezons
Tél. : 01.30.76.48.45
E-mail : ag2249@century21france.fr

Barèmes Location au 1er Janvier 2025

BAREME LOCATION HABITATION
BAUX D'HABITATIONS PRINCIPALES régis par la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989

I. HONORAIRES DE LOCATION AU BAILLEUR

Visite logement, Rédaction du bail, Constitution du dossier = 10€ T.T.C. le m2
Réalisation de l'état des lieux = 3€ T.T.C. le m2

II. HONORAIRES DE LOCATION AU LOCATAIRE

Visite logement, Rédaction du bail, Constitution du dossier = 10€ T.T.C. le m2
Réalisation de l'état des lieux = 3€ T.T.C. le m2

III. HONORAIRES DE MISE EN LOCATION EXCLUSIVEMENT A LA CHARGE DU BAILLEUR

(8 % du loyer annuel hors charges (T.T.C.) + 150€ Frais annexes) – (les honoraires de location)

	HONORAIRES H.T.	HONORAIRES T.T.C.
IV. AUTRES HONORAIRES EN COURS DE BAIL		
- Avenant au bail (modification)	125,42 € H.T.	150,00 € T.T.C.
- Commandement article 819 (1)	61,49 € H.T.	73,54 € T.T.C.
- Assignation et titre exécutoire (1)	122,98 € H.T.	147,08 € T.T.C.
- Mise en œuvre du titre exécutoire (1)	230,59 € H.T.	275,78 € T.T.C.
(1)Hors frais d'huissier, avocat, etc…		

BAREME LOCATION
Pour les baux automobiles

V. HONORAIRES DE LOCATION AU BAILLEUR ET AU LOCATAIRE – Tarif Forfaitaire (50% T.T.C charge locataire et 50% T.T.C charge bailleur)

Visite, Rédaction du bail, Constitution du dossier, Réalisation de l'état des lieux = 300€ T.T.C.

BAREME LOCATION
Pour les baux commerciaux

HONORAIRES DE LOCATION AU BAILLEUR	HONORAIRES DE LOCATION AU LOCATAIRE
• Visite, Sélection du locataire, Constitution du dossier : 15% du Loyer annuel HC/HT • Réalisation de l'état des lieux : 1.50€/m²	• Visite, Sélection du locataire, Constitution du dossier : 15% du Loyer annuel HC/HT • Rédaction du Bail : 5% du Loyer annuel HC/HT • Réalisation de l'état des lieux : 1.50€/m² • Rédaction du bail ou renouvellement ou avenant : A la charge exclusive du preneur 3% sur le nouveau montant du loyer Annuel HC

Les honoraires ci-dessus pourront être révisés suivant la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

BAREME GESTION au 1er Janvier 2025

GRACE DE DIEU
34 Av. Gabriel Péri - 95870 BEZONS
01.30.76.48.45

FORFAITS DE GESTION	SERVICE STANDARD	SERVICE PREMIER
HONORAIRES FORFAITAIRES DE GESTION H.T.	6,00%	7,00%
HONORAIRES FORFAITAIRES DE GESTION T.T.C.	7,20%	8,40%
Les pourcentages s'appliquent sur les sommes encaissées. Minimum forfaitaire annuel reçu : 274,41 € HT (soit 328,19 € TTC) par lot. 96 € HT (soit 115,20 € TTC) par lot pour box et parking.		

HONORAIRES DES PRESTATIONS	H.T. EN €UROS	T.T.C. EN €UROS	SERVICE STANDARD	SERVICE PREMIER
I. GESTION COURANTE			comprise	comprise
II. PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES				
1. Gestion financière complémentaire (forfait annuel par bien géré)	129,12 €	154,44 €	comprise	comprise
2. Déclarations fiscales (par bien géré)	55,34 €	66,19 €	comprise	comprise
3. Gestion technique : entretien courant (forfait annuel par bien géré)	122,98 €	147,08 €	comprise	comprise
4. Gestion des sinistres (par dossier) Expertise (tarif horaire)	115,29 € 36,89 €	137,89 € 44,12 €		comprise
5. Recouvrement pré-contentieux, contentieux				
Traitement administratif de l'impayé	17,68 €	21,14 €		compris
Lettre simple de relance	8,92 €	10,66 €		comprise
Lettre recommandée (5 par an)	26,90 €	32,17 €		comprise
Commandement article 819 (1)	61,49 €	73,54 €		compris
Assignation et titre exécutoire (1)	122,98 €	147,08 €		comprise
Recouvrement amiable (% sur encaissements)	2,02%	2,41%		compris
Mise en œuvre du titre exécutoire (1)	230,59 €	275,78 €		comprise
(1) hors frais d'huissier, avocat, etc…				
III. SERVICES COMPLEMENTAIRES				
Assurance loyers impayés, détériorations, protection juridique (% sur encaissements)	1,67%	2%		